Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 029-212900054-20260323-2026032106-DE

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 21 03 2026

***

Extrait de délibération

***

Le samedi 21 mars 2026 à 10 heures et 04 minutes, les membres du Conseil municipal, légalement convoqués le 17 mars 2026, se sont réunis dans la salle du Conseil municipal en mairie, 44 route de l'Isle à Baye, sous la présidence de Pascal Bozec, Maire de Baye.

Nombre de conseillers

En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 15

Etaient présents à l'appel nominal :

M. BOZEC Pascal, M. AMEEL Philippe, M. HAMONIAUX Jacky, M. LE BORGNE Yves, M. MAGUER Mikaël, Mme MAREC Perrine, Mme PENVEN Sébastien, Mme LAONET Anne, Mme JARNO Sidonie, Mme LE GARREC Virginie, Mme LAVOLEE Sybille, M. RONCIERE Nicolas, Mme DEREDEL Guénaëlle

Etaient représentés :

Conformément à l'article L.2121-20 du Code général des collectivités territoriales, Mme SABOURDY Stéphanie (donnant pouvoir à Mme JARNO Sidonie), M. MAO Sullivan (donnant pouvoir à M. Mikaël MAGUER)

Etaient absents :

-

A été désigné secrétaire de séance :

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Mme LAONET Anne

OBJET : Délibération n°20260321_06 – Création d'un poste de conseiller délégué

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal :

Afin de faciliter la gestion des dossiers, le Maire informe l'assemblée de la création d'un poste de Conseiller Municipal Délégué qui sera chargé de l'urbanisme.

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 029-212900054-20260323-2026032106-DE

- Il indique alors que M. AMEEL Philippe sera en charge de l'urbanisme.

Après délibération de l'assemblée, monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal :

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2122-18 ;

Considérant que le conseil municipal peut librement décider de la création de poste de conseiller délégué ;

- **d'approuver** la création du poste de conseiller délégué

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

Le secrétaire de séance
Anne LAONET

Le Maire
Pascal BOZEC

MAIRIE de BAYE
29 (Finistère)